



COALITION
BURUNDAISE
DES DÉFENSEURS
DES DROITS DE
L'HOMME
CBDDH

RAPPORT SUR LA SITUATION DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI.

Période couverte: Mois de Mai 2018

I. Introduction

Le mois de Mai 2018 était la période de tenue du référendum constitutionnel contesté.

Il a été le plus marqué par une grande restriction de la liberté de la presse. Par une mesure du Conseil National de la Communication (CNC), des media privés ont été suspendus et d'autres mis en demeure sur un ordre du Gouvernement exprimé le 30 Avril par le Secrétaire General du Gouvernement Philippe Nzobonariba. Sous pression, la BBC a dû présenter ses excuses et a blâmé le journaliste a tendu le micro a un défenseur des droits de l'homme en exil. Celui-ci et a dû démissionner en signe de protestation. L'espace médiatique de la période préélectorale et électorale a été occupée par les média du Gouvernement et ses satellites au niveau local.

II. Détail des cas de violations

A. Restriction de la liberté de la presse

1. Le 7/05/2018, le CNC a pris la sanction de fermeture/mise en demeure les média suivants:
 - La Voix d'Amérique et la BBC pour une durée de 6 mois ;
 - Le Renouveau du Burundi pour la rubrique publicité commerciales, pour une durée de trois mois ;
 - La Radio France Internationale(RFI), ISANGANIRO et CCIB FM+ ont été blâmées.

Tous ces média sont accusés de violation de la loi régissant la presse au Burundi.

2. Interdiction d'accéder aux espaces permettant de couvrir des événements

- a. Le 8/05/2018, Jean Bosco NDARURINZE correspondant de la voix d'Amérique à Kirundo a été empêché par la police de chercher les informations dans sa zone d'intervention.
- b. Le 12/05/2018, CUBAHIRO journaliste de la voix de l'Amérique et son cameraman qui se rendaient à Buganda en province de Cibitoke pour recueillir des informations sur le massacre de 26 citoyens ont été arrêtés par la police mais relâchés apres confiscation de leur enregistreur.

- c. Le 17/05/2018, toute la retransmission des résultats du référendum constitutionnel était centralisée sur la radiotélévision nationale du Burundi seulement.
- d. Lors de la synergie des médias pour couvrir les activités en direct du référendum constitutionnelle certains journalistes de la presse privée sur terrain n'ont pas eu de lignes pour communiquer les résultats des centres de vote a l'émetteur central qui communique les résultats. D'autres ont transmis des résultats dictés par leurs chefs hiérarchiques.

B. Arrestation d'un DDH

Le 7/05/2018, MBARUBUKEYE Prime, président de l'Association de lutte contre le trafic des êtres humains a été arrêté par la police de la municipalité de Bujumbura au moment où il voulait tenir une conférence de presse sur enlèvement des enfants qui devient monnaie courante au Burundi.

Fait à Bujumbura, le 01 Juin 2018